

Séminaire enseignement moral et civique

Paris, jeudi 11 juin 2015

1) Les enjeux de l'Enseignement Moral et Civique.

Florence Robine, DGESCO, Xavier Turion, chef de service, adjoint à la Directrice générale de l'enseignement scolaire, DGESCO.

L'EMC s'inscrit dans le sillage de la Refondation de l'École. D'emblée, il s'agit de définir ce qui relève de la morale : il n'est pas question de revenir à « *la phrase inscrite le matin au tableau* ». Le travail mené sur l'EMC a été confronté à un nouveau contexte depuis les événements de Janvier 2015, l'EMC est devenu une des pierres angulaires de la Grande mobilisation de l'école. C'est une « morale laïque » qui ne blesse aucune conscience.

Le **parcours citoyen** s'appuie sur l'EMC, l'utilisation de la Charte de la laïcité, la reconnaissance du pluralisme, la création d'un sentiment d'appartenance à la communauté éducative, ou encore l'éducation aux médias.

Comment l'EMC va-t-il se mettre en place ?

Les programmes seront publiés d'ici la fin du mois de Juin, les arrêtés horaires se substituent à l'EC ou ECJS à volume constant. La faiblesse du volume horaire encourage la constitution de projets en dehors du temps imparti pour donner du sens à l'EMC et l'inscrire dans le Parcours citoyen ainsi que dans une approche interdisciplinaire qui dépasse la demi-heure hebdomadaire.

Les programmes seront appliqués dès la Rentrée prochaine. L'année scolaire 2015-16 sera néanmoins une année de transition dans sa mise en place car encore peu de ressources ont été créées.

En ce qui concerne le Collège, il n'entamera sa réforme qu'à la Rentrée 2016. Le DNB comprendra et évaluera des éléments portant sur l'EMC.

2) Présentation du nouvel E M C : enjeux, philosophie, rupture et continuité,

Alain Bergounioux, inspecteur général honoraire, Pierre Kahn, professeur des Universités de Caen, Laurence Loeffel, Inspectrice générale de l'E.N., groupe de l'enseignement primaire.

La dimension **morale** de ce programme est une dimension assumée de cet enseignement. La consultation a fait apparaître une certaine gêne du fait de l'usage même de ce terme. La première tâche de l'EMC consiste à un travail sur la notion de morale afin de lever les préjugés liés à ce terme et à éviter de dissocier « **éthique** » et « **morale** » (Paul Ricoeur).

→ Il faut établir que cet EMC n'est pas un enseignement moralisateur !

a) Le but de cet enseignement : permettre la construction d'une culture morale et civique :

Cet enseignement a pour ambition de donner du sens à certaines de nos expériences, de pouvoir les comparer aux expériences d'autrui, construire des valeurs, des savoirs et des pratiques (construction d'individus responsables et autonomes, travail sur les notions de dignité de la personne humaine, égalité, fraternité, solidarité, esprit de justice, refus de toutes formes de discriminations).

Transmettre des valeurs consiste à les rendre désirables, ce qui suppose une mise en œuvre de pratiques pédagogiques appropriées et un climat scolaire particulier.

L'EMC requiert les savoirs : il n'existe pas de culture civique sans des connaissances permettant d'asseoir cette culture.

L'EMC doit enfin mettre les élèves en activité individuellement et collectivement : on échappera ainsi à un enseignement moralisateur.

b) les 4 dimensions de l'EMC du CP à la 3^{ème} :

- La sensibilité : refus d'une approche trop « intellectualisante », (l'école de la 3^{ème} République diffusait « l'amour de la République »).

- Le droit et la règle : acquérir le sens des règles que requiert une société démocratique : il s'agit de viser la compréhension des élèves la façon dont les valeurs s'incarnent, cela suppose que les élèves soient impliqués dans la constitution des règles.

- La formation du jugement : introduire l'idée de raisonnement moral, la formation du jugement ne peut être que dialogique (dilemme moral)

- L'engagement : l'école doit permettre aux élèves de construire leur engagement.

Il est nécessaire pour les enseignants de repérer les différents registres du programme en évitant l'empilement et en ne cherchant pas à suivre l'ordre de ces 4 dimensions.

c) Pédagogie : l'EMC se caractérise autant par de nouvelles pratiques pédagogiques (mise en activité des élèves) que par ses 4 dimensions :

L'EMC a une dimension interdisciplinaire : collaboration entre enseignants de diverses disciplines.

- **Dans le primaire**, les programmes s'inscrivent en continuité avec ceux de l'école maternelle et ont pour objectif de s'inscrire comme une personne singulière au sein d'un groupe. Les 4 dimensions y concourent à égalité. La formation à la citoyenneté passe par des pratiques privilégiant des méthodes favorisant l'expression, l'argumentation devant un groupe (discussion à visée philosophique, débats, dilemmes moraux, clarification des valeurs permettant de hiérarchiser ses valeurs) ; des pratiques visant à développer l'idée de coopération entre élèves (partage des tâches,) ; capacité à faire vivre les valeurs communes dans des situations de régulation (quelque soient leurs valeurs personnelles ou familiales) ; pratiques interdisciplinaires : liens naturels avec l'Histoire et le Français mais aussi la sensibilité rejoint le travail réalisé en Education Musicale.

Les méthodes et pratiques doivent engager les élèves dans des apprentissages aux contenus rigoureux, par exemple le débat doit construire un apprentissage et ne pas se contenter d'être une activité vide de sens...

- **Dans le Secondaire**, on assiste à une certaine réticence depuis de longues décennies car les « humanités » se chargeaient en quelque sorte de ces contenus autrefois...

Mais la société, avec les débats sur l'école privée-publique, les affaires du voile islamique, a légitimé la pratique de cet enseignement :

Depuis le début des années 90, le programme privilégie les études de cas, la constitution de dossiers, de débats... (comme dans l'ECJS) = il n'y a donc pas de rupture dans les démarches mais bien plus une continuité de cet enseignement reposant sur la réflexion et la mise en activité sous la forme de débats argumentés.

L'enseignement laïque de la morale doit être un projet collectif, porté par les établissements : La réalité des horaires dédiés, les projets interdisciplinaires portés par l'ensemble de la communauté éducative renforcent le poids de cet enseignement.

Comment évaluer ? C'est une nécessité : Il y a des éléments de connaissance dont la maîtrise doit être contrôlée.

3 modalités d'évaluation : modalité connaissances (examens), auto-évaluation (échange avec l'enseignant sous forme de dossiers), l'engagement (la participation à des projets collectifs, de vie scolaire).

Au collège, l'EMC sera évalué au sein du socle des compétences (volet 3).

3) Quelle morale au cœur de l'EMC ? Pour quelle citoyenneté ?

Alain Bergounioux, inspecteur général honoraire, Pierre Kahn, professeur des Universités de Caen, Laurence Loeffel, Inspectrice générale de l'E.N., groupe de l'enseignement primaire, Claudine Leleux, chargée de la formation continue en didactique de la citoyenneté et de la morale non confessionnelle à la Haute Ecole de Bruxelles. Modérateur : Philippe Claus, inspecteur général de l'E. N., groupe de l'enseignement primaire.

- La Communauté Française de Belgique a une expérience en matière d'enseignement de morale non-confessionnelle : tous les enfants de 6 à 18 ans bénéficient de 2 h hebdomadaires de religion et de morale (depuis 1878). L'élève doit choisir entre un cours de religion (6 religions reconnues) et un cours de morale non-confessionnelle. L'inconvénient de ce modèle est qu'on ne cible pas tout le monde : il y a tout un public qui en choisissant le cours d'Islam échappe à la morale non-confessionnelle. Une réforme est en cours pour instituer pour tous un cours de morale, d'éthique non-confessionnelle. Poser les fondations du vivre ensemble pour tous implique que chacun s'interdise de défendre ses valeurs personnelles pour privilégier une morale commune donc supérieure, incontestable, dans une tradition du débat, de compromis et de respect mutuel.

- Quelles didactiques de la morale ?

- Prévoir des moments d'intégration pour vérifier si les connaissances sont acquises.
- Partir des représentations des élèves, puis démontrer les contradictions en posant les conditions du vivre ensemble afin de constituer une morale laïque. Cela évite d'emblée un positionnement de la morale laïque comme « ennemie » des religions.

L'EMC pourrait nous aider à éviter de diffuser une « morale simpliste » en cours d'Histoire comme par exemple sur la question de l'esclavage, la Shoah... Le rôle de l'enseignant d'Histoire-Géographie reste d'expliquer le fonctionnement des agissements humains et non pas de moraliser les faits.

4) Ressources et actions prévues au niveau national :

Ghislaine Desbuissons, inspectrice générale de l'E. N., chef de la mission de l'accompagnement et de la formation, DGESCO, Sarah Roux-Périnet, inspectrice d'Académie – IPR, chef de la mission de l'accompagnement et de la formation 2, DGESCO.

Tous les plans nationaux de formation sont filmés afin de diffuser la formation à distance. Le Ministère va proposer et diffuser des ressources diversifiées (séquences, progressions, vidéo, captations d'images, textes ressources).

Des groupes d'experts ont été constitués et la première réunion de travail est prévue lundi 15 juin. L'EMC s'inscrit dans un cadre large (parcours citoyen, laïcité...). L'idée est de mettre en cohérence les initiatives pour éviter les doublons, les initiatives se chevauchant.

Les ressources s'appuient sur la recherche épistémologique récente et cherchent à aider les enseignants à favoriser une progression des apprentissages. Viser l'accompagnement pédagogique (progressions, séquences, démarche de débat, comment intégrer le numérique, comment conduire un travail en autonomie, comment conduire une démarche de projet...), comment évaluer les acquis, les progrès des élèves... Le souci majeur est d'outiller les formateurs et les enseignants tout en leur donnant les moyens de leur permettre d'enrichir leurs champs de compétences.

Les axes de travail vont être centrés sur la prise en compte de la dimension morale de cet enseignement, tout en utilisant des ressources déjà existantes. Il faut également favoriser une organisation qui n'occasionne pas de *saupoudrage* de cet enseignement.

Trois vagues de livraison de ressources sur EDUSCOL :

1^{ère} vague : fin août – début septembre 2015

2^{ème} vague : novembre - décembre 2015

3^{ème} vague : janvier - mars 2015.

- Exemples de formation « *Plan National de Formation* » : sciences du vivant et valeurs de la République, langues vivantes dans le parcours citoyen.

5) Mises en œuvre de l'EMC : ressources, pistes de réflexion, exemples de mises en œuvre concrètes. Table ronde :

Claude Bisson-Vaivre, inspecteur général de l'E. N., groupe établissements et vie scolaire, Laurent Klein, directeur d'école, Académie de Paris, Anne Lalanne, inspectrice de l'E.N. Académie de Toulouse, Jérôme Calauzennes, professeur, Académie de Paris, Alain Beitone, professeur, Académie de Paris.

Modérateur : Benoît Falaize, chargé d'études, laïcité et valeurs de la République, DGESCO.

Un préalable : 2 dimensions de l'exemplarité et de neutralité qui structurent l'action des enseignants.

Ecole primaire :

Conception laïque de la morale repose sur trois éléments :

- se connaître pour s'inscrire dans une collectivité (culture de la sensibilité)
- la volonté : se discipliner (règle et droit)
- l'intelligence (engagement)

Articulation autour d'un triptyque :

- Structurer son identité : culture de la sensibilité, de la règle et du droit :
 - Implications pour le maître : quel climat de classe et quel estime de soi je mets en place ?
 - Pour les élèves cela implique de comprendre la nécessité des règles collectives et non négociables qui assurent le fonctionnement de la collectivité. Pour le maître : comment je garantis la sécurité, le respect, comment j'organise l'espace classe et les espaces de communication.
- Construire une vision du monde (sensibilité)
- Développer le pouvoir d'action : culture du jugement :
 - Implications pour le maître : maîtrise des disciplines et des distinctions conceptuelles de base, statut de l'erreur, conception de l'évaluation.
 - Pour les élèves : connaître les attendus (accepter la présence de l'autre, apprendre des autres, apprendre avec les autres) ; pour le maître : créer un climat de confiance.

Autres leviers de l'engagement, *Système de points* : permis de cours (12 points) où chaque manquement est sanctionné par la perte d'un point ; ainsi la faute n'est pas définitive, on peut se rattraper par la réparation.

On travaille sur le sens de la faute, sur l'émotion (la violence venant souvent d'une émotion non-maitrisée), la formation des médiateurs...

Secondaire : Approches par les pratiques. La pratique permet de valoriser le savoir. Beaucoup d'outils à la disposition des équipes d'éducation.

Les heures de vie de classe pendant lesquelles on travaille sur le règlement intérieur.

Les Conseils de vie lycéenne naissent et c'est l'occasion d'y travailler la dimension sur l'engagement. La présence de l'adulte implique l'accompagnement, le guidage, manière de travailler également le parcours citoyen.

La règle (justice restauratrice ramenée au sein de la classe) va permettre de travailler la dimension sur la règle et le droit.

L'association sportive permet de réinvestir l'engagement.

→ Il n'y a rien à inventer mais il y a tout à utiliser de ces structures en déshérence.

Proposition de séquence sur l'engagement : classe de 4^{ème} ou de 3^{ème}

- 1) La sensibilité (soi et les autres) → la pauvreté des enfants dans le monde et le travail des enfants : 1^{ère} phase de sensibilisation des élèves à la question.
- 2) La règle et le droit → convention internationale des droits de l'enfance.
- 3) L'engagement : agir contre la pauvreté des enfants en France : conception d'une affiche pour l'UNICEF France ou un spot vidéo, proposer une stratégie la mieux adaptée. Mise à disposition auprès des élèves d'un dossier de presse sur la situation des enfants pauvres en France et d'un dossier media (coûts des annonces publicitaires, audiences de ces spots...). Cela permet aux élèves de travailler leur créativité et en interdisciplinarité (maths, svt...), de travailler sur les logiciels, en groupe et de finaliser le projet jusqu'à la publication de leurs travaux.

Séquence de 1^{ère} baccalauréat professionnel :

Exercer sa citoyenneté dans la République Française et en UE : Payer l'impôt.

- 1) Partir des représentations des élèves sur l'impôt.
- 2) Et si les contribuables arrêtaient de payer l'impôt ?
- 3) Qui paye des impôts et comment sont-ils répartis par postes budgétaires ?
 - ⇒ met les élèves en perspective entre eux ainsi qu'entre eux et les documents.
 - ⇒ Les élèves émettent leur point de vue, sur les choix à faire.

→ L'EMC concrétise la mise en place de projets déjà existants et l'interdisciplinarité.

L'importance des savoirs (justice sociale, Etat de droit par exemple)

La pratique du débat argumenté :

Ce n'est pas une simple démarche pédagogique parmi d'autres, c'est un élément constitutif du citoyen : faire des citoyens actifs dans un cadre collaboratif.

Il faut une phase suffisamment longue de recherche documentaire et de constitution de dossiers documentaires. Il faut construire des fiches argumentaires.

La phase décisive est celle du débat. Etre vigilant à l'organisation de la salle, confier à un élève le rôle de modérateur.

Puis une phase de synthétisation : les points de consensus, les points de désaccord, les points où l'on pourrait faire progresser le consensus.

6) Conclusion : quelles pratiques possibles ?

Claudine Leleux, chargée de la formation continue en didactique de la citoyenneté et de la morale non confessionnelle à la Haute Ecole de Bruxelles.

L'EMC est un savoir pratique, au savoir-vivre. Il faut donc discerner les faits des normes d'action. Distinguer règles qui sont des normes qui s'imposent et les valeurs.

La validité de l'EMC : validité a posteriori : pas de moralisation ni d'argument d'autorité. L'EMC doit se donner pour objectif de retrouver les raisons d'une norme. Et ces raisons ne sont pas des arguments d'autorité mais des arguments substantiels qui s'ancrent dans les leçons de l'expérience. Exemple de la faim dans le monde : montrer des images et partir des représentations des élèves, les faire réfléchir sur leurs actions sinon on utilise des arguments d'autorité.

L'EMC est un enseignement complexe : quelques exemples de dispositifs pour atteindre les objectifs du programme...

- Charte des droits et devoirs pour qu'apparaisse la raison du devoir. Garantir le droit, ce qui est dû. Ex : On crée des dossiers documentaires de droits bafoués, des situations de droits bafoués et on demande aux élèves qu'ils fassent la correspondance entre droits et devoirs. L'objectif est de développer l'autonomie du jugement, retrouver la justification de la règle.
Ex : se taire en classe garantit le droit que tout le monde puisse apprendre.

- Clarification des valeurs : jusqu'à 14 ans, les élèves n'ont pas de pensée abstraite. Leur faire découvrir les valeurs auxquelles ils sont attachés, les valeurs auxquelles les autres sont attachés, la pluralité des valeurs et le droit en démocratie au choix personnel de valeurs. Objectifs : acquérir une connaissance de soi, développer le jugement évaluatif, découvrir le pluralisme des valeurs en démocratie.
- Le dilemme moral : scénario dont X est le personnage principal et a deux solutions qui s'offrent à lui. Jugement sur le plan moral, en fonction des valeurs intrinsèques.
- La discussion à visée philosophique (DVP) inspirée par Matthew Lipman (Philosophie for children) suppose un apprentissage à la discussion et une réflexion sur les questions pratiques : par exemple entre l'égalité et l'équité : faut-il donner plus à ceux qui ont moins, le juste et l'injuste. La discussion s'achève par la synthèse de ce qui a été formulé.
- Développer l'autonomie affective (réfléchir les émotions) : faire réfléchir les élèves et les faire discuter par la DVP.
- Le Conseil de la classe : organiser une réunion du groupe classe et son enseignant. La discussion s'engage pour rédiger les lois : règles de comportement acceptables par tous. La séance s'achève par une phase de généralisation que l'on consigne dans un cahier.

Réf : **Claudine Leleux**, *Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté, Développer le sens moral et l'esprit critique des adolescents*, De Boeck, 2010.